

Le certificat d'études

Le certificat d'études primaires (CEP) était un diplôme sanctionnant la fin de l'enseignement primaire élémentaire en France et attestant ainsi l'acquisition des connaissances de base (écriture, lecture, calcul, histoire-géographie, sciences appliquées).

Créé en 1866, il a été officiellement supprimé en 1989.

L'intitulé officiel du CEP était « Certificat d'études primaires élémentaires » (CEPE), communément appelé « certificat d'études » ou même, familièrement, le « certif' ».

Pendant longtemps, pour la majorité des lauréats, il marque la fin de l'instruction obligatoire et l'entrée dans la vie active. Le certificat d'études primaires sanctionnait une scolarité primaire plus longue que celle d'aujourd'hui. Il couronnait un cursus de sept ans : après les deux années de cours moyen, il y avait encore deux années de Classe de Fin d'Études primaires, suivies par des élèves qui n'étaient pas entrés dans l'enseignement secondaire.

Conçu par Jules Ferry pour sanctionner la fin des études primaires, il était initialement prévu qu'une grande majorité d'élèves arrêtant leurs études pourrait obtenir ce diplôme. Dès sa création, la réalité n'a pas correspondu à cet idéal. Le certificat d'études primaires se révèle un examen réservé à une élite. La barre fatidique éliminatoire de cinq fautes en dictée en est une cause principale. C'est ainsi qu'en 1890, Léon Bourgeois demande en vain que soit revu le caractère éliminatoire de l'orthographe lors de l'examen. Un autre facteur conduisant au faible taux d'accès est la sélection organisée par les instituteurs et institutrices, mettant un point d'honneur à ne présenter au certificat d'études que les élèves ayant une forte chance de réussir.

Jusqu'en 1900, la proportion d'élèves sortant de l'école primaire avec le certificat d'études est d'environ 25 à 30 %. Cette proportion monte jusqu'à 35 % vers 1920 et atteint 50 % à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Par la suite, l'analyse des chiffres est plus difficile, car une proportion non négligeable d'élèves quittent l'école primaire pour poursuivre des études au collège et ne se présentent plus à l'examen du certificat d'études.

Questions:

- 1. Quelles matières étaient évaluées au Certificat d'Études ?
- 2. A quel âge passait-on le Certificat d'Études ?
- 3. Était-ce un examen difficile ? Quelle était l'épreuve qui était considérée comme la plus difficile?